



# Comité de la Famille franciscaine pour le centenaire franciscain

Rome, le 11 novembre 2023

Aux responsables des Fraternités franciscaines  
et à tous les frères et sœurs de la famille franciscaine

Chers frères et sœurs,

En tant que Comité de la Famille franciscaine pour le Centenaire franciscain, nous nous adressons à vous tous et nous vous invitons à participer et à promouvoir la participation, en personne ou en ligne (sur le site du centenaire [www.centenarifrancescani.org](http://www.centenarifrancescani.org)), à la célébration de l'anniversaire de la promulgation de *la Règle primaire non approuvée*.

**Cette célébration aura lieu à Rome, dans la basilique Saint-Jean-de-Latran, le 29 novembre 2023 à 15 heures.**

Dans un climat de prière, les chapitres de la Règle seront relus avec de brèves réflexions et des témoignages d'actualisation et, en conclusion, l'archiprêtre de la basilique du Latran, le cardinal De Donatis, lira un message spécial du pape François écrit pour cette occasion.

Tout comme le pape Honorius III, le 29 novembre 1223, au Latran, a confirmé la Règle que lui avait présentée saint François et l'a remise à lui et à ses frères comme un mandat de l'Église, le pape François, huit cents ans plus tard, nous remettra la Règle, avec le mandat de parcourir le monde pour vivre et témoigner de l'Évangile.

Nous espérons que tous les membres de la Famille franciscaine, laïcs, sœurs et frères, vivront ce moment important du centenaire de cette année et y participeront.

Alors que nous célébrons ensemble ce centenaire, nous vous saluons fraternellement.

Le Comité de la Famille franciscaine  
pour le centenaire franciscain